

Les nouveaux scénarios de l'immigration mexicaine aux États-Unis

Jorge Durand

Citer ce document / Cite this document :

Durand Jorge. Les nouveaux scénarios de l'immigration mexicaine aux États-Unis. In: Tiers-Monde, tome 38, n°150, 1997. Vues du Sud (Le 150e numéro de la Revue Tiers Monde) pp. 359-369;

doi : <https://doi.org/10.3406/tiers.1997.5177>

https://www.persee.fr/doc/tiers_1293-8882_1997_num_38_150_5177

Fichier pdf généré le 30/03/2018

LES NOUVEAUX SCÉNARIOS DE L'IMMIGRATION MEXICAINE AUX ÉTATS-UNIS

par Jorge DURAND¹

Les années 70 ont vu la fin de cette longue période de développement économique postérieur à la seconde guerre mondiale qui a favorisé l'émigration, vers les pays européens développés, de travailleurs des pays voisins moins avantagés et des anciennes colonies (Simon, 1995). Dans le cas du Mexique et des États-Unis, les flux, existants depuis le début du siècle, se sont consolidés : la main-d'œuvre a d'abord émigré dans le cadre des « programmes ouvriers » (*Programas Braceros*), en vigueur de 1942 à 1964. Par la suite, de 1964 à 1985, les États-Unis n'ont eu aucune politique d'immigration officielle, d'où une longue phase d'immigration non légale mais tolérée.

Au cours des années 80, tout change. Le modèle économique et technologique qui s'est mis en place à partir des années 70 modifie les dynamiques sectorielle et spatiale des activités économiques dans les pays en développement. Cette situation donne lieu à deux phénomènes simultanés, dont le Mexique offre une excellente illustration. D'une part, l'intégration et le développement impressionnants de l'espace frontalier entre le Mexique et les États-Unis, région où se situent les villes enregistrant la croissance démographique et économique la plus forte du pays : Tijuana, Mexicali et Ciudad Juárez. D'autre part, la crise des activités et la déstructuration de vastes régions, qui privent d'avenir des milliers de gens. Pauvreté, isolement, règne des caciques locaux et chômage constituent le bouillon de culture où fermentent deux solutions : l'émigration et la révolte. Ce n'est pas un hasard si c'est au Chiapas, État démuni, à la population majoritairement indigène, rural et sans tradition migratoire, qu'éclate un mouvement social armé, une guérilla comme on n'en

1. Chercheur à l'Université de Guadalajara.

avait pas vu depuis longtemps au Mexique. Parallèlement, dans les États de Guerrero, de Oaxaca et du Michoacán, tout aussi pauvres, indigènes et livrés à eux-mêmes, l'émigration vers les États-Unis et les dollars envoyés par les expatriés contribuent à atténuer les carences dont souffre la population, principalement rurale et dont les activités traditionnelles sont en crise.

Tandis qu'au Mexique les bouleversements et la crise jouent en faveur de la solution de l'émigration, l'économie américaine se réorganise ; et ce notamment en Californie, région privilégiée mais qui, compte tenu de la restructuration industrielle, de l'évolution technique et de la réduction du budget de la défense, enregistre une baisse de régime qui rejaillit sur l'emploi (Cuadrado-Roura, 1996). Cependant, d'après certains auteurs, la crise californienne aurait été plus grave sans la main-d'œuvre bon marché que constituent les immigrés mexicains (Burgess et Lowenthal, 1995). C'est en effet dans ce contexte que commencent à se manifester les impacts de la nouvelle politique d'immigration mise en place par les États-Unis au milieu des années 80. Cette politique se révèle novatrice quant à la façon d'aborder les courants migratoires de plus en plus denses qui relient les pays du Nord et les pays du Sud, les pays riches et les pays pauvres, dans le nouveau contexte international. Pourtant, ses effets sont limités et, en vérité, contraires aux objectifs visés. Mais ils mettent en lumière la capacité de réaction des acteurs sociaux, surtout lorsqu'il s'agit de phénomènes de société déjà anciens comme l'immigration mexicaine aux États-Unis.

L'IRCA, UNE LOI DESTINÉE A RÉDUIRE L'IMMIGRATION CLANDESTINE EN PROVENANCE DU MEXIQUE

En 1985, en pleine campagne électorale, le président Ronald Reagan affirme que les États-Unis ont perdu la maîtrise de leurs frontières. Avec cette déclaration, l'immigration clandestine devient non seulement un excellent argument électoral mais aussi un problème de sécurité nationale. Ainsi, il ne s'agit plus uniquement d'un problème plus ou moins administratif de contrôle aux frontières, mais d'une grande question de politique nationale. Dans cette optique, c'est derrière la longue frontière de plus de 3 000 km qui sépare les États-Unis du Mexique et du reste de l'Amérique latine que se tapissent les nouveaux ennemis de l'empire (optique où plus d'un homme politique a cherché à établir un lien entre immigrés, délinquants et trafiquants de drogue). Ce virage dans l'analyse du phénomène migratoire a rejailli sur les relations entre le

Mexique et les États-Unis, mais aussi et surtout sur la situation des Mexicains qui traversent la frontière pour aller travailler.

L'immigration clandestine, considérée comme un problème de sécurité nationale, exigeait des solutions radicales et efficaces. Le projet le plus abouti en la matière était une vieille proposition de loi déposée par les législateurs Simpson et Rodino, que le Congrès avait systématiquement rejetée jusqu'alors. Elle sera adoptée en 1985 après un débat expéditif. Cette loi, dite IRCA (Immigration Reform and Control Act) et promulguée en 1986, amorce une nouvelle phase dans l'histoire des migrations entre le Mexique et les États-Unis. La nouvelle législation vise en effet à transformer le modèle migratoire qui s'était imposé au cours des décennies précédentes : en premier lieu, un terme doit être mis à l'immigration clandestine, temporaire et pendulaire, depuis longtemps tolérée et voire encouragée. Pour y parvenir, la loi prévoit un programme de régularisations massives des clandestins et des mesures de contrôle, à la frontière mais aussi au sein des systèmes de recrutement de main-d'œuvre.

L'IRCA a été présentée comme une politique générale de l'immigration, c'est-à-dire sans cible précise, mais il ne fait pas de doute qu'elle visait principalement l'immigration clandestine en provenance du Mexique. Cette affirmation est corroborée par le fait que les Mexicains vont représenter plus des deux tiers (70 %) des personnes amnistiées dans le cadre de l'IRCA, mais aussi 81 %, ce qui est énorme, des personnes concernées par le programme « main-d'œuvre agricole spéciale » (ministère américain du Travail, 1996). Le résultat est impressionnant : entre 1986 et 1990, près de deux millions de Mexicains obtiennent le statut d'immigré en situation régulière aux États-Unis. Ainsi, l'IRCA change les données relatives aux migrations entre le Mexique et les États-Unis ; elle bouleverse totalement la dynamique des flux qui, jusqu'en 1985, revêtaient cinq caractéristiques : ils étaient masculins, ruraux, régionaux, temporaires et illégaux. Bien que la situation ne se soit pas encore stabilisée, il est possible d'analyser certains des impacts sociaux de cette nouvelle politique d'immigration, en tentant de comprendre la logique et les caractéristiques du modèle migratoire en vigueur.

LES MODIFICATIONS DUES A L'IRCA :

UNE MIGRATION DÉFINITIVE, URBAINE, DISPERSÉE

Il convient de préciser que si les immigrés mexicains aux États-Unis ont opté massivement pour la régularisation, cela tient en grande partie aux difficultés qu'a connues l'économie mexicaine pendant les

années 80, les crises et le changement de modèle économique se conjuguant pour retirer toute viabilité à l'option traditionnelle du retour au pays. Le Mexique traversant la crise la plus profonde de son histoire, les émigrés n'ont pas eu le choix et ont dû se résoudre à la régularisation, c'est-à-dire accepter de rester plus ou moins définitivement aux États-Unis.

Ainsi, l'IRCA a-t-elle radicalement modifié le caractère temporaire de l'immigration mexicaine. Auparavant, l'objectif essentiel des immigrés sans papiers était le retour au Mexique. Le travail, les privations et les sacrifices qu'ils acceptaient durant leur séjour aux États-Unis se justifiaient seulement parce qu'ils espéraient rentrer un jour avec un capital qui leur permettrait de construire chez eux une nouvelle vie, et d'obtenir un autre travail. La régularisation a brisé ce schéma et la majorité des immigrés ont dû apprendre à reprogrammer leur avenir, à modifier la logique et les objectifs de leurs investissements. De fait, après la mise en œuvre de l'IRCA, on a constaté un boom du marché immobilier dans les zones où résidaient les Mexicains aux États-Unis.

Involontairement, l'IRCA a favorisé les immigrés urbains. Il leur était plus facile de prouver qu'ils avaient passé cinq années consécutives aux États-Unis, de sorte que les employés de l'industrie et des services, résidant en majorité dans les villes, ont été les grands bénéficiaires de l'amnistie : 1 091 986 d'après les chiffres du ministère américain du Travail (1996). A telle enseigne qu'il a fallu mettre sur pied trois programmes spéciaux pour absorber les demandes des ouvriers du secteur de l'agriculture, dynamique et puissant : le SAW (programme « main-d'œuvre agricole spéciale »), qui a porté sur un peu plus d'un million d'ouvriers agricoles, dont 876 680 Mexicains ; le RAW (programme « renouvellement de la main-d'œuvre agricole »), dispositif complémentaire ayant permis le remplacement des ouvriers agricoles qui optaient pour une autre activité (Martin et Taylor, 1988) ; et un type de visa à durée déterminée (H2A) destiné à des cas particuliers et qui concerne chaque année près de 7 000 employés temporaires de l'agriculture (Durand, 1996).

Ajoutons que l'IRCA a contribué à disperser géographiquement les immigrés mexicains sur le territoire des États-Unis, plus que cela avait jamais été le cas. Papiers en main, les immigrés en situation régulière ont pu abandonner les vieux ghettos résidentiels et leurs niches professionnelles pour rechercher, dans des milieux différents de ceux qui leur étaient familiers, de meilleurs débouchés professionnels et de meilleures conditions de logement. Compte tenu de la situation de la Californie, les immigrés ont commencé de se déplacer vers des États comme le Nevada, l'Idaho, la Géorgie, la Louisiane, la Pennsylvanie, le New Jersey et New York.

LE MAINTIEN DE L'IMMIGRATION CLANDESTINE,
SES LIENS AVEC LES IMMIGRÉS RÉGULARISÉS

Mais ce n'est pas tout. L'IRCA, comme l'ancien « programme ouvrier », a déclenché une vague d'immigration clandestine. On estime que, ces dernières années, 300 000 travailleurs sans papiers en moyenne s'installent pour une durée indéterminée (EMIF, 1995). L'IRCA a déclenché un processus de regroupement familial qui a amené aux États-Unis les mères, les pères, les épouses et les enfants des immigrés, qui étaient restés au Mexique. Bien souvent, ces parents sont entrés illégalement aux États-Unis avant d'obtenir une réponse à leur demande officielle. Parmi tous les immigrés dont le statut a été régularisé dans le cadre de l'IRCA, 41 % sont des femmes (ministère américain du Travail, 1996). Rien n'empêchait ces dernières de participer au programme sur la « main-d'œuvre agricole spéciale » et, bien que peu nombreuses, certaines ont emprunté cette voie pour obtenir un statut légal. Ainsi, un rééquilibrage s'est opéré entre hommes et femmes dans l'émigration mexicaine. On peut donc dire que l'IRCA a porté ses fruits en ce qui concerne la régularisation et l'installation des travailleurs mexicains, mais qu'elle s'est soldée par un échec du point de vue de la lutte contre l'immigration clandestine (Cornelius, 1990 ; Donato *et al.*, 1993 ; EMIF, 1995 ; MMP, 1996). D'anciens immigrés qui étaient rentrés vivre au Mexique ont même dû retourner aux États-Unis afin de pouvoir continuer à faire valoir leurs droits. Car, dans les classes populaires rurales et urbaines, disposer de papiers donnant le droit de travailler de l'autre côté de la frontière est devenu une ressource essentielle à la famille, dont il est impensable de se passer.

En revanche l'une des mesures clés du contrôle de l'immigration, à savoir l'instauration de sanctions contre les employeurs qui embauchent des clandestins, n'a pas été mise en œuvre (Donato *et al.*, 1993 ; García y Griego, 1995). Concrètement, l'IRCA comporte un certain nombre de lacunes qui favorisent les employeurs, et on constate que les autorités se désintéressent de l'application de ce volet de la législation¹. Le Congrès américain a proposé de faire appliquer graduellement les sanctions visant les employeurs, afin qu'ils aient le temps de s'habituer aux nouvelles dispositions légales (Fix et Hill, 1990).

En fait, l'une des principales conséquences de l'IRCA a résidé dans la modification de la relation entre immigrés en situation régulière et

1. Les employeurs ayant fait l'objet d'une enquête ont plaidé, avec succès, qu'ils n'avaient pas les compétences requises pour reconnaître des faux papiers. Ce simple argument les met à l'abri des poursuites, ce qui encourage le marché noir des papiers d'identité.

immigrés sans papiers. Pour la première fois dans l'histoire des migrations, la population des Mexicains en situation régulière a dépassé celle des Mexicains sans papiers ; selon une étude publiée en 1989 (Bean, 1989), ceux-ci étaient au nombre de 500 000, soit 25 % du total initial, après la mise en place de l'IRCA. Selon une estimation récente, en 1997 le volume de migrants nés au Mexique s'élèverait à environ 7 millions, dont 1 million de citoyens naturalisés, 4 millions de migrants légaux et 2 millions de sans-papiers¹. Qui plus est, il s'agit d'une immigration définitive, situation différente de celle des « ouvriers »² qui, eux aussi, avaient immigré légalement, mais pour une durée déterminée. Aujourd'hui, dans le monde du travail, le fossé qui sépare un immigré en situation régulière et un travailleur sans papiers est abyssal. L'un et l'autre n'ont pas accès au même marché du travail. Le premier peut exercer des choix, se déplacer aux États-Unis, ou devenir travailleur indépendant. Les immigrés régularisés sont principalement des travailleurs urbains, tandis que les sans-papiers se concentrent dans les régions agricoles du Sud-Ouest. Cependant, la tendance mondiale à la fragmentation et à la sous-traitance du travail, de la production et des services a engendré de nouvelles niches professionnelles où cohabitent les travailleurs avec et sans papiers. Compte tenu du risque de sanctions, les entreprises reconnues sous-traitent du travail à des intermédiaires qui se chargent des tâches qui nécessitent plus de main-d'œuvre. Ainsi, nombre d'immigrés en situation régulière, hommes et femmes confondus, sont devenus sous-traitants (surtout dans les domaines de la confection, du bâtiment, de l'entretien et de l'installation) et recourent à un vaste réseau de travailleurs sans papiers. De sorte que la séparation du travail n'est qu'apparente et que, dans la vie quotidienne, immigrés en situation régulière et irrégulière cohabitent et ont de plus en plus besoin les uns des autres.

Outre cette nouvelle segmentation du marché du travail de la main-d'œuvre immigrée, les modifications apportées au modèle migratoire sous l'effet de l'IRCA ont une autre conséquence majeure, de type politique : l'apparition de nouvelles formes de lutte sociale aux États-Unis et au Mexique.

1. P. McDonnel, 1997.

2. Le « Programme ouvrier » était un accord conclu en 1942 avec le Mexique, visant à pallier la pénurie de main-d'œuvre dont souffraient les États-Unis à la suite de leur entrée dans la seconde guerre mondiale. Cette convention autorisait l'immigration à titre temporaire et a été prorogée pendant vingt-deux ans. Jusqu'à 500 000 Mexicains par an sont entrés aux États-Unis dans ce cadre. L'accord a pris fin en 1964, mais l'immigration a continué, clandestine cette fois.

DES RÉPONSES POLITIQUES A LA MONTÉE DE LA XÉNOPHOBIE

La mise en œuvre de l'IRCA et les changements qu'elle a induits dans la vie et le travail des immigrants mexicains aux États-Unis ont modifié le débat et le paysage politique de part et d'autre de la frontière. Pour la première fois, les immigrants ont pris conscience de l'importance de leur participation à des organisations sociales ou aux campagnes électorales. En fait, dans l'un comme dans l'autre pays, ils ont commencé à devenir de vrais acteurs de la société. Il est avéré que le problème migratoire n'a guère tenu de place dans les négociations sur l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) dans les années 1992-1993. Le Mexique a répété avec insistance qu'il souhaitait exporter des produits et non de la main-d'œuvre. De leur côté, les États-Unis ont signalé que le traité, en stimulant la création d'emplois au Mexique, ferait baisser l'immigration clandestine. Vu sous cet angle, il n'est pas étonnant que l'ALENA ait été restreint aux aspects commerciaux. L'entrée en vigueur de cet accord en 1994 a coïncidé avec une des plus grandes crises politiques et économiques qu'ait connue le Mexique. Ses retombées les plus brutales ont concerné d'une part la classe politique et d'autre part les populations indigènes, la fraction la plus pauvre de la société. C'est ainsi que deux problèmes ancestraux ont éclaté au grand jour : l'abandon d'une frange importante de la population, et la résistance au changement d'un parti unique attardé qui monopolise le pouvoir depuis des décennies.

Aux États-Unis, l'avortement patent du miracle économique mexicain a anéanti tous les apports de la campagne qui vantait l'image d'un Mexique moderne et les avantages supposés de l'accord commercial. On a donc craint une relance de l'immigration massive, crainte qui s'est transformée en argument politique. En Californie, le vieux syllogisme selon lequel immigré est synonyme de pauvre et pauvre synonyme de délinquant s'est fait à nouveau entendre. Après la perte de la maîtrise des frontières, le débat s'est porté sur les problèmes intérieurs. On a imputé aux immigrants la responsabilité de la crise du système américain de sécurité sociale. D'après cette thèse, les écoles, hôpitaux et autres services publics consacraient en majeure partie leurs efforts à répondre aux besoins des sans-papiers, qui profitent de la générosité des autorités et des impôts payés par les Américains. Le discours anti-immigrés a montré son pouvoir de mobilisation lors de la campagne électorale de Pete Wilson¹, gouver-

1. La Proposition 187, adoptée à la majorité en 1994, limite l'accès des travailleurs sans papiers et de leurs enfants aux services d'enseignement et de santé, et les empêche de bénéficier des indemnités de chômage et d'autres prestations destinées aux familles défavorisées. En outre, elle oblige les agents de la fonction publique à dénoncer tout immigré en situation irrégulière se présentant pour solliciter ces aides.

neur de Californie. Le monde politique américain a ainsi découvert un filon électoral dans cet État qui a accueilli plus de la moitié des immigrés régularisés dans le cadre de l'IRCA (53 %) (ministère américain du Travail, 1996) et qui demeure la principale destination des immigrés sans-papiers (MMP, 1996 ; EMIF, 1995).

Cette attaque contre la communauté des Mexicains et des Américains d'origine mexicaine a déclenché une première réaction en provenance des groupes politiques et organisations sociales hispaniques, qui se sont unis pour lutter contre l'application de la Proposition 187. Le verdict rendu en première instance leur a donné raison. Mais dans ce pays où l'offre politique est limitée, la campagne anti-immigrés s'est poursuivie car elle mobilisait de façon terriblement efficace la clientèle des Partis démocrate et républicain. L'affaire a dégénéré. Non contents de s'en prendre aux sans-papiers, les hommes politiques et les mouvements anti-immigrés ont lancé l'offensive contre les droits des résidents en situation régulière. Une loi adoptée en août 1996 limite l'accès de ces derniers aux services médicaux et aux prestations dont bénéficient les personnes âgées (*medicare* et *medicaid*). Désormais, seuls les citoyens américains ont droit à ces prestations, alors qu'elles sont financées par l'ensemble des travailleurs des États-Unis, qu'ils soient en situation régulière ou non.

Toutes ces mesures exercent de fortes contraintes sur les travailleurs immigrés. La naturalisation est l'une des rares solutions qui leur restent. En devenant citoyens américains, ils peuvent militer dans des organisations sociales et politiques et, partant, affronter les campagnes xénophobes et racistes, lutter pour le respect des droits de l'homme, du droit du travail, des droits sociaux et des droits politiques. Les Mexicains sont de plus en plus nombreux à changer de nationalité, alors qu'ils constituaient le groupe de migrants le moins enclin à la naturalisation (3 % en 1993-1994 contre 8 % pour les Centraméricains, 14 % pour les Caribéens et 16 % pour les Sud-Américains) (ministère américain du Travail, 1996). Ce phénomène n'est pas sans importance car il suppose un véritable bouleversement dans la culture politique des Mexicains des États-Unis et dans leur mode de participation au débat politique dans ce pays. Depuis le début du siècle et jusque récemment, les immigrés mexicains formaient le groupe ethnique qui participait le moins à la vie politique des États-Unis. Désormais, régularisés et incertains de pouvoir retourner au Mexique, ils commencent à découvrir les possibilités que leur offrent la lutte sociale et la solidarité entre travailleurs et entre immigrés, comme instruments du pouvoir citoyen. Sans le vouloir, la politique américaine a favorisé la formation puis l'affirmation progressives d'un large front d'opposition, de résistance et de lutte sociale his-

panique, qui va au-delà des nationalités puisqu'il rassemble les Cubains, les Mexicains, les Centraméricains et les Sud-Américains. La réaction ne s'est pas fait attendre. Les républicains, principaux promoteurs des mesures contre les immigrés, ont accusé le Service de l'immigration de répondre trop lestement aux demandes de naturalisation de plus en plus nombreuses et d'octroyer la citoyenneté à des personnes qui présentent des antécédents pénaux, dans le but évident de banaliser l'amalgame entre immigrés et délinquants.

Ainsi, comme dans le cas de l'IRCA, on peut dire que les mesures contre l'immigration ont eu un effet boomerang, entraînant des résultats politiques opposés aux buts visés. Tout semble indiquer que d'ici quelques années un mouvement social intense aura lieu, qui rappellera et fera revivre les grands moments de la mobilisation pour les droits civiques aux États-Unis, lutte à laquelle participeront pour la première fois les travailleurs immigrés mexicains. La manifestation organisée à Washington en octobre 1996 par des organisations hispaniques pourrait être le point de départ d'un mouvement social de longue durée de la minorité hispanique qui, il ne faut pas l'oublier, sera très bientôt la plus nombreuse des États-Unis.

LE NOUVEAU RÔLE DES IMMIGRÉS SUR LA SCÈNE POLITIQUE MEXICAINE

La situation des travailleurs émigrés a contraint le gouvernement mexicain à reconnaître et à discuter, également pour la première fois, deux vieux problèmes : la participation aux élections des Mexicains résidant à l'étranger et la reconnaissance de la double nationalité. Après de longs débats, une loi a été adoptée fin 1996 qui autorise les migrants mexicains naturalisés aux États-Unis à bénéficier de la double nationalité ; en revanche, le droit de vote à l'étranger reste toujours en suspens.

Mais la question dépasse de loin le domaine juridique. En effet, au Mexique, la crise persiste dans les communautés dont sont issus les émigrés, et une corruption effrénée ronge le parti au pouvoir. De ce fait, la société mexicaine est de plus en plus critique à l'égard de la gestion du gouvernement et du PRI. Ce mécontentement social a conduit certains à prendre les armes, d'autres à rendre la justice par eux-mêmes. Mais il a aussi engendré une opposition organisée, où les émigrés jouent un rôle important car ils ont découvert aux États-Unis leur potentiel politique et, en même temps, ont pris conscience des lacunes du système politique mexicain, qui sont finalement à l'origine des conditions favorables à l'émigration. Ainsi, les émigrés ont accueilli avec plaisir les candidats

non officiels qui leur ont rendu visite aux États-Unis, ils envoient de l'argent dans leur localité d'origine pour financer les campagnes électorales de l'opposition et contribuent au financement des initiatives locales lorsque les autorités ne dépendent pas du parti officiel. Le désintéret des autorités mexicaines pour la situation des communautés d'origine des migrants et pour les problèmes spécifiques de ceux qui ont dû partir a contraint les émigrés à prendre position sur la scène politique mexicaine en s'impliquant dans les élections locales, en appuyant les partis et les groupes d'opposition au gouvernement, en recherchant, en fin de compte, des solutions de remplacement en dehors des chemins battus du pouvoir politique au Mexique.

Aux États-Unis, on peut s'attendre à ce que la campagne contre l'immigration s'apaise en partie après les élections de novembre 1996, mais la pression exercée sur la communauté mexicaine a mis en évidence le rôle que peuvent désormais tenir les immigrés et les organisations qui les rassemblent dans le paysage social des États-Unis. L'existence de vases communicants entre la politique intérieure du Mexique d'une part et des États-Unis d'autre part commence à inquiéter les responsables de ces deux pays. Pour le moment, il est indéniable que la nouvelle politique d'immigration des États-Unis, acceptée par le Mexique, a eu deux conséquences inattendues : les Mexicains, en tant que membres de la communauté immigrée des États-Unis, participent désormais à la vie politique de ce pays et, en tant qu'émigrés, jouent un rôle politique et social dans la transition politique lente mais irrémédiable que connaît le Mexique.

BIBLIOGRAPHIE

- Bean Frank, Vernez George et Keely Charles B., *Opening and closing the doors : Evaluating immigration reform and control*, Washington DC, The Urban Institute, 1989.
- Burgess Katharina et Lowenthal Abraham F., Los desafíos que vienen del sur, in Abraham F. Lowenthal et Katharina Burgess (Comps), *La conexión México California*, Mexico, Eds Siglo XXI Editores, 1995, p. 305-328.
- Cornelius Wayne, Los migrantes de la crisis : el nuevo perfil de la migración de mano de obra mexicana a California en los años ochenta, in Gail Mummert (ed.), *Población y trabajo en contextos regionales*, Mexico, Eds El Colegio de Michoacán, 1990, p. 103-144.
- Cuadrado-Roura Juan R. et al. (eds), *Moving Frontiers : Economic Restructuring, Regional Development and Emerging Networks*, États-Unis, Avebury, 1994.

- Donato Katharine, Massey Douglas S. et Durand Jorge, Stemming the Tide ? Assessing the Deterrent Effects of the Immigration Reform and Control Act, in *Demography*, vol. 29, n° 2, mars 1993, p. 139-157.
- Durand Jorge, *Eganchadores y Contratistas. Un Eslabón perdido en la migración de trabajadores mexicanos a Estados Unidos*, San Luis Potosí, Mémoire pour le Coloquio Internacional Las relaciones México-Estados Unidos desde la perspectiva regional, San Luis Potosí, Centro de Investigaciones Históricas de San Luis Potosí, 1996.
- EMIF : COLEF, CONAPO, STPS, *Encuesta sobre Migración en la Frontera Norte, Síntesis Ejecutiva*, Mexico, Tijuana, version manuscrite, 1995.
- Fix Michael et Hill Paul T., *Enforcing Employer Sanctions. Santa Monica*, The Rand Corporation et The Urban Institute, 1990.
- Garcia y Griego Manuel et Vereá Campos Mónica, La crisis económica fiscal de California y la nueva ofensiva verbal en contra de los indocumentados, in Rosa Cusminsky (coord.), *California. Problemas económicos, políticos y sociales*, Mexico, UNAM et CISAN, 1995, p. 125-152.
- Hoefler Michael D., *Characteristics of Aliens Legalizing under IRCA*, exposé présenté lors de la réunion annuelle de la PAA, Baltimore, Maryland, 1989.
- Martin Philip et Taylor J. Edward, *Harvest of Confusion : SAWS, RAWs and Farmworkers*, version manuscrite, 1988.
- McDonnell Patrick, Immigration, Naturalization and Dual Citizenship, in *Migration News*, vol. 4, n° 2, février 1997.
- MMP, Mexican migration project, MIGFILE, MRDF, *Population Studies Center*, Philadelphie, Université de Pennsylvanie (réalisation et distribution), janvier 1996.
- Simon Gildas, *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*, France, PUF, 1995.
- Smith Robert, Los ausentes siempre presentes : The imagining, making and politics of a transnational community between New York City and Ticuani, Puebla, *Working Papers on Latin America*, Institute for Latin American and Iberian Studies, Université Columbia, 1992.
- Ministère américain du Travail, *Characteristics and Labor Market Behavior of the Legalized Population*, États-Unis, Five Years Following Legalization, 1996.